



# AIDE FRATERNELLE SALVATORIENNE

59<sup>e</sup> année, n°2

2<sup>ème</sup> trimestre: avril-juin 2022

## L'ASBL Kisangani : « L'agriculture durable pour protéger la forêt tropicale »

**Vers la mi-février de cette année, nous avons reçu la visite de M. Wouter Gevaerts, président de l'ASBL Kisangani. Avec quelques membres du Rotary Bilzen, il est venu présenter son projet au profit de l'ASBL Kisangani Développement. En collaboration avec le Rotary Bilzen, l'Aide Fraternelle Salvatorienne souhaite installer des panneaux solaires dans les écoles de Masako et Mbiye, de manière à permettre aux élèves d'assister à l'étude du soir et aux adultes de suivre des cours en vue de poursuivre le développement de méthodes d'agriculture et d'élevage durables.**

### Contexte

Kisangani est une des plus grandes villes de la République Démocratique du Congo. Elle borde le fleuve Congo au cœur de la Forêt tropicale. La culture agricole locale autour de la ville consiste à brûler une parcelle de forêt et à l'utiliser ensuite comme champ. Après quelques années, la terre s'épuise et une nouvelle parcelle doit être brûlée. Dès lors, la forêt tropicale ne cesse de reculer. En outre, les champs sont de plus en plus éloignés des villages. L'ASBL Kisangani tente de rompre ce cycle grâce à ses activités.

L'ASBL Kisangani œuvre à six endroits (Batiamaduka, Ngene Ngene, Masako, le campus de la faculté des sciences, Djubu Djubu et l'île de Mbije) dans et autour de Kisangani. Ses activités se concentrent autour des associations, des écoles (champs d'essai), des porcheries, de la riziculture, de l'élevage de volailles, de l'apiculture et de la pisciculture.

### Projets

Des progrès pour l'amélioration de la fertilité des sols ont été enregistrés ces derniers temps sur le plan technologique. L'agroforesterie, ou agroforestry en anglais, est un concept clé à cet égard : il s'agit d'un mode d'exploitation associant des arbres et grands arbustes à



L'apiculture

feuilles à décomposition rapide et la culture proprement dite sur le sol naturel, avec, entre les deux, des plantes herbacées comme le bananier. Les hautes plantes herbacées assurent un apport de substance organique et d'azote ainsi qu'une réduction de la

lixiviation, du fait de la diminution de la quantité de précipitations qui atteignent directement le sol. En outre, elles procurent également un peu d'ombrage aux plantes plus basses.

Avec le soutien de l'ASBL Kisangani, l'agroforesterie est appliquée depuis plus de 20 ans à divers endroits, en combinaison avec l'élevage porcin, la riziculture et la pisciculture. Cette association permet d'utiliser le fumier des porcheries pour amender les champs avec de la matière organique. Une partie du fumier est également versée dans les viviers. Chaque porcherie compte 20 à 40 animaux.

L'association des viviers et de la riziculture permet d'utiliser la matière organique des poissons pour cultiver le riz. Pour les viviers, on étudie la façon d'optimiser la pisciculture : quels nutriments produisent le meilleur rendement, combien de poissons peuvent être élevés par m<sup>2</sup>, quelles espèces offrent la meilleure production...

Pour la riziculture, plusieurs variétés de riz humide font l'objet d'une comparaison. Rien que l'introduction de la culture de riz humide (seul le riz sec, appelé riz de montagne, était autrefois cultivé au Congo) a entraîné une augmentation des récoltes, par rapport à la culture classique du riz sec : la culture du riz humide permet deux, voire trois récoltes par an.

Depuis quelques années, nous expérimentons aussi l'élevage de lapins. Cette viande est très appréciée par les habitants. Nous avons aussi récemment étendu nos activités à l'élevage de volailles et à la production de miel. Les poulaillers peuvent contenir environ 50 poulets. Outre la nourriture, ces poulets fournissent aussi de l'engrais supplémentaire pour les champs et la pisciculture. Nous avons également installé deux poulaillers au-dessus des viviers de Ngene Ngene, de manière à ce que les restes de nourriture des poulets, ainsi que le fumier, tombent directement dans les viviers.

L'apiculture produit quant à elle un miel précieux. À l'heure actuelle, le miel est récolté en taillant des arbres qui portent des essaims. L'apiculture en ruches permet donc aussi de mieux protéger les arbres. Nous avons installé dix ruches à deux endroits et avons enseigné à quelques personnes la façon de

s'en occuper. Dans ce cadre, nous avons fourni les vêtements de protection nécessaires aux apiculteurs.

## Vulgarisation

Afin de promouvoir ces méthodes, nous enseignons le fonctionnement de ces systèmes et leur utilité aux élèves. Le but est d'atteindre les parents et, donc, le reste de la communauté à travers ces élèves. L'école de Mbiye, que nous avons construite grâce à un héritage, compte environ 140 élèves. Comme l'État tarde à reconnaître les écoles, nous rémunérons nous-mêmes les enseignants. Dans l'école de Batiamaduka, 800 élèves environ sont répartis en 13 classes. La majorité des enseignants dans ces écoles est payée par l'État congolais (un salaire de misère de 30 € par mois). Nous avons pu construire notre troisième école située à Masako grâce à l'aide d'un généreux donateur. Cette école compte environ 800 élèves et, ici aussi, les enseignants sont payés par l'État congolais.



Salle de classe

Nous avons récemment fait un pas de plus en créant des associations à Mbiye et Masako, en collaboration avec les chefs de village. C'est une subvention de la province de Brabant flamand qui a rendu ce projet possible. Les techniques d'agriculture et d'élevage sont enseignées dans les associations, qui sont également des lieux d'échange et de prêt de matériel. Hommes et femmes sont membres de ces associations. Elles sont dirigées par un animateur engagé spécialement à cet effet. Dans les prochains mois, nous allons écrire et faire jouer une pièce de théâtre. Son but sera d'illustrer les techniques et leur utilité de manière compréhensible. Cette pièce

de vulgarisation permettra de transmettre des connaissances de manière simple et accessible. Si ce concept d'associations et de pièce de théâtre fonctionne, nous l'étendrons aux quartiers Ngene Ngene et Batiamaduka.

Afin de procurer un lieu de rencontre et de réunion aux associations, nous avons besoin d'électricité pour l'éclairage, les ordinateurs et l'appareil de projection. C'est pourquoi nous souhaitons installer des panneaux solaires sur le toit des écoles de Mbiye et Masako. Le toit de l'école de Mbiye est déjà équipé de quelques panneaux, mais l'installation doit être agrandie. Pour l'école de Masako, nous prévoyons une toute nouvelle installation. Le but est d'équiper les deux écoles d'une installation d'une puissance de 1500 watts environ. Outre les panneaux solaires, nous devons également installer des batteries et des transformateurs, de manière à pouvoir stocker l'énergie et l'utiliser le soir et le lendemain. L'installation de ces panneaux solaires est rendue possible notamment grâce au soutien de l'Aide Fraternelle Salvatorienne. Un tout grand merci !

### Hygiène et santé publique

Les projets dont nous venons de parler permettent d'améliorer le cadre de vie et la santé des habitants des villages où nous sommes actifs. En complément, nous ferons d'ici peu forer trois puits, qui permettront aux habitants de disposer d'eau souterraine en suffisance. De la sorte, ils n'auront plus à utiliser l'eau de surface polluée.

Dans nos écoles (Masako et Mbiye), nous avons déjà installé des blocs sanitaires, de manière à ce que les élèves disposent d'un nombre plus que suffisant de toilettes selon les normes congolaises.

### L'aspect financier

Le budget annuel se situe autour de 90 000 € et se compose en majeure partie de dons de particuliers et d'organisations. Certaines

années, il arrive qu'il soit complété par des revenus uniques, comme un héritage, une subvention importante ou un soutien financier. Ces revenus uniques nous permettent d'investir dans la construction de salles de classe, de blocs sanitaires dans les écoles, l'aménagement de puits et l'installation de panneaux solaires, par exemple.

### L'équipe et les activités

L'ASBL Kisangani existe depuis plus de 20 ans maintenant et a toujours travaillé selon ces principes. L'ASBL et son partenaire congolais, Kisangani Développement ASBL, définissent ensemble la stratégie. Cette collaboration est perpétuée par une visite de travail annuelle à Kisangani afin de pouvoir rester en prise avec la réalité. Entre les visites annuelles, nous nous concertons par WhatsApp. Aussi bien à Kisangani qu'en Belgique, les activités se trouvent actuellement dans une phase de transition vers la deuxième génération, une transition qui garantira la continuité et la sécurité, pour l'avenir également.



Quelques membres de Kisangani Développement ASBL

En résumé, le but de l'ASBL Kisangani est de protéger la forêt tropicale en introduisant de nouvelles méthodes agricoles. Ces méthodes sont enseignées par le biais des associations et des écoles. En outre, nous améliorons l'alimentation et, par voie de conséquence, la santé de la population locale. Nous essayons de garantir la continuité en misant sur une équipe nombreuse et en attirant de nouvelles forces vives en temps utile.

**L'ASBL Kisangani et de son partenaire congolais, Kisangani Développement, ont pour objectif principal le développement régional soucieux de l'agriculture durable et de la protection de la forêt tropicale. Ce beau projet visant à améliorer la qualité de vie des adultes et des enfants et, dans le même temps, à préserver la nature et la forêt tropicale, l'Aide Fraternelle Salvatorienne invite ses bienfaiteurs à le soutenir. Wouter Gevaerts et les collaborateurs de Kisangani Développement vous en remercient de tout cœur. Merci de soutenir le projet 22/021.**

**En 2021, l'Aide Fraternelle Salvatorienne et l'Aide Fraternelle Salvatorienne au Développement ont consacré au total € 896.199,81 à des projets dans l'hémisphère sud.**

**Dans le détail, ce montant se répartit comme suit :**

1. Grâce aux parrains et marraines, **€ 124.105,85** ont été consacrés aux parrainages **d'enfants**.
2. Les **dons prédestinés**, c'est-à-dire ceux dont le bénéficiaire est spécifié par le donateur, ont atteint **€ 119.533,40**.
3. Les donateurs nous ont confié **€ 3.817,26** pour des **intentions de messe**.
4. Comme le montre le tableau au verso, les **projets à petite échelle** ont bénéficié de **€ 588.705**.
5. Grâce aux recettes de la **collecte de vêtements**, nous avons pu consacrer **€ 60.038,30** à des projets dans l'hémisphère sud.

**Si les dons que vous faites à l'Aide Fraternelle Salvatorienne au cours d'une même année égalent ou dépassent le total de € 40, - ils peuvent être déduits, selon la loi, de vos revenus imposables. Notre secrétariat vous enverra automatiquement l'attestation requise à cet effet au début de l'année prochaine. Cela vaut aussi pour les dons destinés à faire dire des messes dans les pays du Sud.**

**Avez-vous déjà jamais pensé à citer l'Aide Fraternelle Salvatorienne comme cohéritière dans votre testament?** De cette manière vous assurez un appui sérieux aux populations déshéritées et aux missionnaires dans les pays du Sud. Pour cela, il suffit d'inclure dans votre testament une phrase comme: **"A l'Aide Fraternelle Salvatorienne a.s.b.l., 't Lo 47 à 3930 – Hamont, je lègue la somme de € .."**. L'Aide Fraternelle Salvatorienne est une des 100 organisations qui, ensemble, ont lancé la campagne 'testament.be'. Pour de plus amples informations, contactez [www.testament.be](http://www.testament.be).

Voulez-vous donner **un caractère personnel** à votre aide et connaître l'usage qui en est fait ? C'est votre droit. Adressez-vous alors à notre service parrainage. Nous vous suggérons alors **adopter financièrement un enfant** dans un pays de développement. **Moyennant €16,50 par mois, vous pouvez assurer une éducation normale d'un enfant**. Vous recevez le nom et une photo du filleul(e) et l'adresse du missionnaire en contact avec lui. Vous pouvez ainsi vous mettre en rapport avec l'enfant et sa famille. Nous sommes conscients du danger du mauvais usage fait de votre appui. C'est pourquoi l'action est tenue en main localement par un missionnaire ou un coopérant (h/f) que nous connaissons personnellement et pour qui nous nous portons garant. Si vous êtes intéressé par cette action, demandez de plus amples renseignements.

**Si vous changez d'adresse et si vous désirez continuer à recevoir notre périodique, veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse. En vous remerciant à l'avance!**

## Colophon

**Rédaction:** P. Gerry Gregoor  
**Lay out:** Judit Simon  
**Photos:** Kisangani asbl  
**Imprimerie:** Burocad nv, Peer (BE)

**Aide Fraternelle Salvatorienne**  
't Lo 47  
3930 Hamont-Achel  
Belgique  
Approbation ecclésiastique

[info@salvatorhulp.org](mailto:info@salvatorhulp.org) | [www.salvatorhulp.org](http://www.salvatorhulp.org)  
**Téléphone:** 011-44 58 21  
**IBAN:** BE19335044015212 | **SWIFT:** BBRUBEBB  
**Numéro d'entreprise:** 0407 761 472  
**RPM:** Anvers, dpt. Hasselt

